

Notre-Dame de Lorette, le 9 février 2015,

Bureau des audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

Madame, Monsieur,

Je suis un citoyen de Notre-Dame de Lorette et je veux donner mon appui au projet de la minicentrale à Notre-Dame de Lorette sur la 11<sup>e</sup> Chute.

Je trouve qu'il y a plus de bénéfices que d'inconvénients à ce projet compte tenu qu'il est entièrement communautaire. Les retombées ne reviennent pas seulement à Notre-Dame de Lorette mais à toute la MRC de Maria-Chapdelaine et les autres partenaires.

De plus en ayant un parc écotouristique accessible par les deux côtés de la rivière cela nous permettra d'accéder à l'île principale du site qui est inaccessible présentement.

Ce parc répond à un besoin exprimé de rendre accessible au public ce territoire par la création d'un lien interrives et pour développer le plein potentiel écotouristique.

Le site sera intégré au circuit du Parc régional des Grandes-Rivières développé par la MRC de Maria-Chapdelaine.

Espérant que mon avis sera pris en considération, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, à mes sincères salutations.

Michel Mercier

